

Mairie de BLAY

14400 BLAY

Tél / Fax 02.31.22.36.75

Département du Calvados
Canton de Trévières

**COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 10 OCTOBRE 2014**

Convocation du : 6 Octobre 2014

Nombre de conseillers :

Elus : 10

Présents : 6

Pris part à délibération : 9

L'an deux mille quatorze, le 10 Octobre, à vingt heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Philippe LAUNAY, Maire.

Présents : Messieurs Philippe LAUNAY, Maire, Luc BEAUBRAS, Maire-Adjoint, Mesdames Noëlle GERONIMI, Elisabeth ETIENNE, Messieurs Alexandre GOURBIN, William THAREAU Conseillers Municipaux

Absents excusés : Monsieur Stéphane RIZZO (donne pouvoir à Mademoiselle Elisabeth ETIENNE), Monsieur Damien JUMEAU (donne pouvoir à Monsieur Luc BEAUBRAS), Madame Marie-Paule CAMBRON (donne pouvoir à Madame Noëlle GERONIMI), Madame Céline SIMON.

Secrétaire de Séance : Luc BEAUBRAS

Approbation et signature du registre

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

- Demande d'aide financière au Conseil Général pour la réfection de l'installation électrique de l'église – DCM
- Demande de subvention, pour aménagement du bourg - DCM

ORDRE DU JOUR

FINANCES :

- Modification budgétaire de la commune, transfert de Crédit du Chapitre 67 au Chapitre 12 -DCM
- Taux de la taxe d'aménagement – DCM
- Demande de subvention AFM Téléthon - DCM

COMMISSIONS :

- Commission finances (remplacement de Monsieur Jean-Claude LENOIR) – DCM
- Commission Culture, communication et animation tourisme (remplacement de Monsieur Jean-Claude LENOIR) – DCM
- Syndicat aménagement des 3 rivières (remplacement de Monsieur Jean-Claude LENOIR) – DCM
- Nomination du correspondant C.R.I.S.E. pour E.R.D.F – DCM

TRAVAUX :

- Aménagement du bourg, choix du bureau d'étude –DCM
- Travaux de remise aux normes en électricité de l'église - DCM

PERSONNEL :

- Titularisation de Monsieur Anthony BEAUDEQUIN –DCM

QUESTIONS DIVERSES

Participation publicitaire des artisans, commerçants... de la commune, sur le bulletin municipal.

FINANCES

DCM 70/2014 – DEMANDE AIDE FINANCIERE REFECTION ELECTRICITE EGLISE

Monsieur le Maire sollicite une aide financière auprès du Conseil Général pour la réfection de l'installation électrique de l'église.

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

DECIDE de procéder aux travaux de réfection de l'électricité de l'église, afin de remettre aux normes de sécurité, et ainsi sollicite un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général pour les travaux engagés.

DCM 71/2014 – DEMANDE DE SUBVENTION AMENAGEMENT DU BOURG

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il serait nécessaire de prévoir une délégation au maire, afin que celui-ci puisse obtenir des subventions pour l'aménagement du Centre Bourg.

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

DECIDE de confier à Monsieur le Maire la délégation suivante :

- Démarches administratives concernant les différentes demandes de subvention auprès des organismes concernés, pour l'aménagement du Centre Bourg.

DCM 72/2014 – TRANSFERT DE CREDIT – BUDGET COMMUNE

Monsieur le Maire informe que, suite aux multiples échanges avec le C.D.G. (Centre de Gestion du Calvados), il résulte que la non réintégration de l'ancien employé communal à son poste, implique pour la commune le versement

d'allocations chômage à ce dernier, il est donc nécessaire de prévoir la somme de 6 000.00 Euros pour la fin de l'année 2014.

Soit un transfert de crédit de 6 000,00 Euros du Chapitre 67 (charges exceptionnelles) au Chapitre 12 (charges de personnel frais assimilés).

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

DECIDE :

Un transfert de crédit du Chapitre 67 (charges exceptionnelles) au Chapitre 12 (charges de personnel frais assimilés) pour un montant de 6 000.00 Euros.

Qui alimentera les frais d'allocation chômage.

DCM 73/2014 – FISCALITE DE L'AMENAGEMENT – TAXE D'AMENAGEMENT

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de revoir la Taxe d'aménagement dont le taux actuellement est de 4 %. Et propose d'exonérer cette taxe sur la construction des abris de jardin.

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

DECIDE : De maintenir le taux de la taxe d'aménagement à 4 %

Et d'exonérer de cette taxe la construction des abris de jardin dont la superficie n'excède pas 10 m2.

DCM 74/2014 – DEMANDE DE SUBVENTION AFM - TELETHON

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier provenant de l'Association AFM Téléthon, celle-ci sollicite la municipalité pour la continuité de son action.

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

DECIDE de ne pas attribuer de subvention à l'Association AFM Téléthon et préfère donner priorité aux associations de proximité.

COMMISSIONS

DCM 75/2014 – CONSTITUTION DES COMMISSIONS ANNULE ET REMPLACE LA DCM 24/2014

Monsieur le Maire propose de revoir les commissions municipales dans les domaines établis, suite au départ de Monsieur Jean-Claude LENOIR :

- 1/ Finances,
- 2/ Aménagement du bourg, entretien et travaux,
- 3/ Culture, communication et animation, tourisme,
- 4/ C.C.A.S.,
- 5/ Impôts directs.

Délibération :

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, a 8 voix pour et 1 abstention :

DECIDE :

**De ne pas remplacer Monsieur Jean-Claude LENOIR à la commission des finances,
De nommer Monsieur Luc BEAUBRAS à la commission Culture, Communication et Animation, Tourisme.**

Les commissions s'établissent comme suit :

COMMISSION	NOM – PRENOM
FINANCES	Messieurs Philippe LAUNAY, Luc BEAUBRAS, Mademoiselle Elisabeth ETIENNE, Messieurs Damien JUMEAU, Stéphane RIZZO.
AMENAGEMENT DU BOURG ENTRETIEN ET TRAVAUX	Messieurs Philippe LAUNAY, Luc BEAUBRAS, Mesdames Marie-Paule CAMBRON, Céline SIMON, Mademoiselle Elisabeth ETIENNE, Monsieur Damien JUMEAU.
CULTURE, COMMUNICATION et ANIMATION, TOURISME	Messieurs Luc BEAUBRAS, Philippe LAUNAY, Madame Noëlle GERONIMI, Monsieur Alexandre GOURBIN
C.C.A.S.	Monsieur Philippe LAUNAY, Madame Noëlle GERONIMI, Monsieur Stéphane RIZZO, Madame Marie-Paule CAMBRON, Mademoiselle Elisabeth ETIENNE.
IMPOTS DIRECTS	Madame Noëlle GERONIMI, Mademoiselle Elisabeth ETIENNE, Monsieur William THAREAU

**DCM 76/2014 – REPRESENTANTS POUR LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'AMENAGEMENT DE RIVIERES DU BESSIN**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de définir le délégué suppléant, suite au départ de Monsieur Jean-Claude LENOIR, pour le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de Rivières du Bessin.
Monsieur Damien JUMEAU étant délégué pour le S.I.A.R.B.

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- DECIDE : de nommer suppléant Monsieur William THAREAU, pour le remplacement de Monsieur Jean-Claude LENOIR, au Syndicat Intercommunal d'Aménagement de Rivières du Bessin.

DCM 77/2014 – REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AUX ORGANISMES EXTERIEURS
ANNULE ET REMPLACE DCM – 25/2014

Monsieur le Maire propose, suite au départ de Monsieur Jean-Claude LENOIR, de définir les représentants aux différents organismes extérieurs comme suit :

- 1/ Communauté de communes de Trévières,
- 2/ Syndicat du Collège Octave Mirbeau,
- 3/ Syndicat des 3 cantons SAEP,
- 4/ C.N.A.S.,
- 5/ S.D.E.C.,
- 6/ S.M.I.SM.B.,
- 7/ Correspondant défense,
- 8/ A.D.M.R.

Le Conseil Municipal rappelle la démission de Monsieur Jean-Claude LENOIR du Conseil Communautaire (*en date du 4 Avril 2014*) et de son remplacement par Monsieur Luc BEAUBRAS.

Délibération :

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, a nommé : à l'unanimité

Le remplacement de Monsieur Jean-Claude LENOIR est établi comme suit aux commissions suivantes :

COMMISSION	NOM – PRENOM
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE TREVIERES	Messieurs Philippe LAUNAY, Luc BEAUBRAS Suppléantes : Mesdames Noëlle GERONIMI, Céline SIMON
SYNDICAT COLLEGE OCTAVE MIRBEAU	Mesdames Noëlle GERONIMI, Céline SIMON
SYNDICAT DES TROIS CANTONS	Monsieur William THAREAU
C.N.A.S.	Madame Christelle SEIGLE, Monsieur Stéphane RIZZO
S.D.E.C.	Messieurs William THAREAU, Alexandre GOURBIN
S.M.I.S.M.B.	Madame Marie-Paule CAMBRON, Monsieur William THAREAU
CORRESPONDANT DEFENSE	Monsieur Stéphane RIZZO
A.D.M.R.	Madame Marie-Paule CAMBRON

DCM 78/2014 – NOMINATION CORRESPONDANT C.R.I.S.E pour E.R.D.F.

Monsieur le Maire propose de nommer le représentant C.R.I.S.E. pour le réseau E.R.D.F. et donne lecture du courrier concernant cette demande.

C.R.I.S.E. : Correspondant Réseaux Intempéries pour la Sécurité Electrique.

Délibération :

Après en avoir délibéré :

Le Conseil Municipale a nommé : à l'unanimité

Monsieur William THAREAU, correspondant réseaux intempéries pour la sécurité électrique.

TRAVAUX

DCM 79/2014 – AMENAGEMENT DU BOURG : CHOIX DU BUREAU D'ETUDE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les 3 devis reçus pour le projet d'étude d'aménagement du Bourg, ont répondu les bureaux d'études cités ci-dessous.

Monsieur le Maire présente le tableau comparatifs et les résultats de la procédure.

CABINET PHILIPPE CAVOIT

1, Rue François Coulet – B.P. 47407 – 14404 BAYEUX

Réunion de démarrage : 275.00 Euros H.T

- 1) Diagnostic du site : 962.50 Euros H.T.
- 2) Avant- projet : 3 437.50 Euros H.T.
- 3) Projet : 3 025.00 Euros H.T.
- 4) Assistance contrat travaux : 1 650.00 Euros H.T.

Option vues d'insertion (2 unités) : 700.00 Euros H.T.

TOTAL H.T. (sans option) : 9 350.00 Euros

ZENOBIA – Benoît DUMOUCHEL

24, Rue Desmoueux – 14000 CAEN

Cabinet GEODIS

Ingénierie des Infrastructures – 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

Cabinet DECLOSMESNIL

Architecte du patrimoine DPLG – 14000 CAEN

- 1) Mission maîtrise d'oeuvre – Tranche ferme

TOTAL H.T. : 10 175.00 Euros

- 2) maîtrise d'oeuvre – Option

TOTAL H.T. : 11 000.00 Euros

ATELIER G. LE MOALIGOU

39, Avenue de la République – 27700 LES ANDELYS

Tranche ferme : Conception du projet d'aménagement et du projet architectural

Phase 1 : Phase préalable de validation du programme

TOTAL H.T. : 6 000.00 Euros

Phase 2 : Etudes d'avant-projet

TOTAL H.T. : 13 000.00 Euros

Phase 3 : Etape projet

TOTAL H.T. : 15 500.00 Euros

TOTAL H.T. : 34 500.00 Euros

Délibération :

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal : à l'unanimité

DECIDE : de retenir la proposition du Cabinet Philippe CAVOIT car celui-ci présente la meilleure offre technique et financière.

**Monsieur Le Maire propose de retenir le Cabinet Philippe CAVOIT – 14400 BAYEUX
Celui-ci sera contacté rapidement pour le démarrage de l'étude,
et pour explications relatives à la tranche conditionnelle (suivi de travaux).**

CABINET PHILIPPE CAVOIT

1, Rue François Coulet – B.P. 47407 – 14404 BAYEUX

Réunion de démarrage : 275.00 Euros H.T

- 1) Diagnostic du site : 962.50 Euros H.T.
- 2) Avant- projet : 3 437.50 Euros H.T.
- 3) Projet : 3 025.00 Euros H.T.
- 4) Assistance contrat travaux : 1 650.00 Euros H.T.

Option vues d'insertion (2 unités) : 700.00 Euros H.T.

TOTAL H.T. (sans option) : 9 350.00 Euros

DCM 80/2014 – TRAVAUX REMISE AUX NORMES – ELECTRICITE EGLISE DE BLAY

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les 2 devis reçus pour la remise aux normes de l'électricité dans l'église de Blay :

BINDELEC – Monsieur Laurent BINDER

Le Hamel Rogue – 50680 CERISY LA FORET

Tirage de câble : 1 566.00 Euros H.T.

Fourniture : 381.55 Euros H.T.

Câble : 412.44 Euros H.T.

Appareillages & main d'œuvre : 522.00 Euros H.T.

Fourniture : 676.80 Euros H.T.

Tableau électrique : 290.00 Euros H.T.

Fourniture : 792.65 Euros H.T.

TOTAL H.T. : 4 641.44 Euros

MARIE ELECTRICITE – Monsieur Francis MARIE

Les Ruisseaux – 14400 COTTUN

1^{ère} proposition :

NEF

12 points lumineux en applique : 2 728.00 Euros H.T.

CŒUR

4 points lumineux en applique : 947.39 Euros H.T.

CHAPELLE

3 points lumineux en applique : 727.63 Euros H.T.

SACRISTIE

1 point lumineux : 180.88 Euros H.T.

DIVERS

Fournitures : 2 439.63 Euros H.T.

TOTAL H.T. : 7 023.53 Euros

2^{ème} proposition :

NEF

6 points lumineux : 1 975.84 Euros H.T.

COEUR

2 points lumineux : 700.59 Euros H.T.

CHAPELLE

2 points lumineux : 612.39 Euros H.T.

SACRISTIE

1 point lumineux : 180.88 Euros H.T.

DIVERS

Fournitures : 2 439.63 Euros H.T.

TOTAL H.T. : 5 909.33 Euros

Délibération :

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal : à l'unanimité

DECIDE : de retenir pour la remise aux normes de l'électricité de l'église de Blay :

BINDELEC – Monsieur Laurent BINDER

Le Hamel Rogue – 50680 CERISY LA FORET

Tirage de câble : 1 566.00 €uros H.T.
Fourniture : 381.55 €uros H.T.
Câble : 412.44 €uros H.T.
Appareillages & main d'œuvre : 522.00 €uros H.T.
Fourniture : 676.80 €uros H.T.
Tableau électrique : 290.00 €uros H.T.
Fourniture : 792.65 €uros H.T.

TOTAL H.T. : 4 641.44 €uros

PERSONNEL

DCM 81/2014 – TITULARISATION – Monsieur Anthony BEAUDEQUIN

Monsieur le Maire propose de nommer titulaire Monsieur Anthony BEAUDEQUIN, adjoint technique territorial de 2^{ème} classe, en-effet la durée normale de stage est de 1 an.

Délibération :

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal : à 8 voix pour et 1 abstention.

DECIDE de nommer Monsieur Anthony BEAUDEQUIN :

**Titulaire à compter du 1^{er} Décembre 2014 au poste d'Adjoint Technique 2^{ème} Classe,
titulaire à temps non-complet soit 28 heures.**

Afin de procéder à l'entretien des espaces verts, des chemins communaux et autres travaux, et des bâtiments communaux.

QUESTIONS DIVERSES :

- Le Conseil Municipal est favorable dans sa majorité à l'insertion d'encarts publicitaires d'artisans, commerçants et autres de la commune, pour une participation financière du bulletin municipal (pratique répandue dans les autres communes).

Fin de séance 23h30

Philippe LAUNAY	Luc BEAUBRAS
William THAREAU	Noëlle GERONIMI
Elisabeth ETIENNE	Alexandre GOURBIN